

# I.T.E.P.

(Institut Thérapeutique,  
Éducatif et Pédagogique)

## Désiré PILOT



Rue Bernard Palissy  
61100 FLERS

[accueil.pilot@all-asso.fr](mailto:accueil.pilot@all-asso.fr)

Tél. : 02 33 62 25 50

Fax : 02 33 62 25 59



L'I.T.E.P. Désiré PILOT, créé en 1995, accueille des enfants âgés de six à vingt ans, en internat de semaine ou en semi- internat, d'une intelligence normale ou se rapprochant de la normale présentant des troubles du caractère et du comportement. La structure est ouverte 210 jours par an pour une capacité de cinquante deux places.

### Nous accueillons

Toutes les admissions se font sur décision de la commission pour les droits et l'autonomie de la personne handicapée (MDPH).

- Les critères ayant motivé l'orientation à l'ITEP sont les suivants :
  - nécessité de soins,
  - comportement inadéquat en classe,
  - suppléances aux fonctions familiales,
  - déficiences scolaires ou échec scolaire.
- Au vu de la complexité de la problématique, la prise en charge se décline à travers :
  - un accompagnement éducatif effectué par des éducateurs spécialisés,
  - un plateau thérapeutique suffisamment conséquent pour répondre aux besoins des prises en charge,
  - un travail pédagogique réalisé par les professeurs des écoles certifiés, éducateurs techniques spécialisés et moniteur d'EPS.

L'ITEP Désiré PILOT est scindé en deux services distincts : l'ITEP P. qui prend en charge les jeunes de 6 à 14 ans et l'ITEP Pro qui prend en charge les jeunes de 15 à 20 ans.

### Nos missions...

#### • L'ITEP P : 6-14 ans

Les enfants qui arrivent à l'ITEP.P sont souvent en échec scolaire. L'enjeu est alors de les réconcilier avec l'environnement scolaire, leur redonner l'envie d'apprendre. La démarche pédagogique s'articule avec la dimension thérapeutique et éducative.

L'objectif principal visé est de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour qu'un retour des personnes accueillies vers un milieu scolaire ordinaire puisse être envisagé. Cette démarche en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale est envisageable en fonction de l'évolution de l'enfant soit à temps complet, soit à temps partiel.

#### • L'ITEP PRO : 15-20 ans

Les adolescents sont accompagnés dans une démarche individualisée d'intégration socio- professionnelle avec un soutien :

- dans leurs demandes d'acquisition des apprentissages pratiques et thérapeutiques pouvant déboucher sur l'obtention de diplôme qualifiant ;
- dans une aide à se reconstruire en renforçant leur image et l'idée qu'ils se font d'eux-mêmes ;

- avec la mise en place d'un dispositif pédagogique, éducatif, et thérapeutique leurs permettant d'atténuer l'image souvent dévalorisante qu'ils ont d'eux-mêmes ;
- avec la mise à disposition des outils leur permettant d'être intégré socialement et professionnellement à leur sortie de l'ITEP.

#### • Les groupes d'internats

Il existe au sein de l'ITEP Désiré PILOT quatre internats et un service transitoire d'appartements. L'accueil tant en internat qu'en appartement permet et facilite l'acquisition d'une autonomie sociale et professionnelle durables.

- L'internat se veut être un lieu d'accompagnement du jeune.
- Il offre un hébergement adapté aux capacités d'autonomie de la personne.
- Il respecte l'intimité de l'utilisateur.
- Il favorise l'apprentissage de la vie en collectivité et de la citoyenneté.
- Il permet de développer l'autonomie en partant des acquis de l'enfant.
- Il accompagne le jeune dans son projet personnalisé et ceci en lien avec le secteur pédagogique et thérapeutique.
- Il accompagne l'enfant dans son travail scolaire.
- Il favorise l'intégration du jeune dans la société.

### Partenariat

Dans le cadre du projet de service et du projet individualisé du jeune, mettre en œuvre des relations partenariales nécessitant l'implication de tous les professionnels. L'ITEP Désiré PILOT est membre de l'AIRe (Association des ITEP et de leurs Réseaux) ainsi que de l'OCTAPEH (Organisme Central de Technologie d'Apprentissage de Promotion et d'Éducation en faveur des personnes Handicapées).

Un partenariat actif est engagé avec les Services sociaux (Aide Sociale à l'Enfance, Aide éducative en Milieu Ouvert, service des Tutelles, Placements Familiaux Spécialisés ...), les Services scolaires et professionnels (Éducation Nationale, Lycées Professionnels Ateliers Relais E.N., A.F.P.A., C.F.A., Réseaux d'Artisans, Chambre des Métiers et du Commerce ...), les Services médicaux et thérapeutiques (Secteur pédopsychiatrique, C.P.O., C.M.P., les médecins libéraux, les psychiatres, les psychothérapeutes et psychologues ...).

AGIR en mettant en œuvre une grande diversité d'activités dont la combinaison vise à développer dans de bonnes conditions toutes les potentialités de l'enfant pour lui permettre d'accéder au niveau d'autonomie qui facilitera son retour en milieu ordinaire ou son orientation vers un autre établissement adapté.



Accompagnement pour l'épanouissement et l'autonomie des personnes